

1 - Règlements – signalisation – balisage

RIPAM

1 - Quelles sont les marques de jour d'un bateau de pêche d'une longueur de plus de 50 m, non chalutier dont l'engin de pêche est déployé sur plus de 200 mètres ?

- A - un diabolo + un losange du côté où l'engin de pêche est déployé,
- B - un diabolo + un cône la pointe vers le haut du côté où l'engin de pêche est déployé,
- C - 2 cônes à pointe superposés, pointes vers le haut du côté où l'engin de pêche est déployé,
- D - 2 boules superposées + 1 cône la pointe en haut du côté où l'engin de pêche est déployé.

2 - Sur un navire de plus de 50 m de longueur, sur quel arc de cercle doit être visible le feu de tête de mât arrière ?

- A - sur un arc de cercle de 225°,
- B - sur un arc de cercle de 135°,
- C - sur un arc de cercle de 180°,
- D - sur tout l'horizon.

3 - Un navire d'une longueur de moins de 50 m qui, de jour montre trois boules noires superposées, montre de nuit :

- A - deux feux rouges superposés visibles sur tout l'horizon,
- B - deux feux rouges superposés + un feu blanc à l'avant, visibles sur tout l'horizon,
- C - trois feux rouges superposés + un feu blanc à l'avant + un feu blanc à l'arrière (situé plus bas), visibles sur tout l'horizon,
- D - trois feux rouges superposés visibles sur tout l'horizon.

4 - Par visibilité réduite, quel signal sonore doit faire entendre, à des intervalles ne dépassant pas deux minutes, un voilier d'une longueur de 15 mètres :

- A - un son long + quatre sons brefs (— ••••),
- B - un son long + trois sons brefs (— •••),
- C - un son bref + un son long + un son bref (• — •),
- D - un son long + deux sons brefs (— ••).

Règlements de l'Escaut // Règlement de la Côte belge

5 - Lorsqu'une ancre est mouillée et qu'elle présente un danger pour la navigation, sa position doit être signalée par :

- A - une balise jaune avec réflecteur radar et un feu jaune,
- B - une balise rouge avec réflecteur radar et un feu rouge,
- C - une balise verte avec réflecteur radar et un feu vert,
- D - n'importe quels signaux visibles et lumineux à l'exception du bleu.

6 - Sauf cas de force majeure, il est interdit à tout bâtiment de s'approcher de la plage ou des extrémités des installations portuaires permanentes dépassant la laisse de basse mer, à une distance de moins de :

- A - 300 m,
- B - 200 m,
- C - 100 m,
- D - 50 m.

Signalisation

7 - Vous voulez entrer dans le port de «Zeebrugge», le sémaphore montre trois feux rouges clignotants alignés verticalement. Pouvez-vous entrer ?

- A - oui, car ils clignotent,
- B - non, je dois m'arrêter ou me dérouter,
- C - oui, après avoir contacté les autorités portuaires et reçu l'autorisation,
- D - non, sauf si je peux naviguer en dehors du chenal.

8 - Deux navires sont en vue l'un de l'autre, l'un émet trois sons courts, cela signifie :

- A - je ne comprends pas votre manœuvre,
- B - je bats en arrière,
- C - j'ai l'intention de vous dépasser par tribord,
- D - je n'ai plus d'erre.

9 - En cas de visibilité réduite, un voilier de moins de 12 m doit émettre un signal sonore :

- A - quelconque et efficace, toutes les 2 minutes maximum,
- B - composé d'un son long et de deux sons courts toutes les 2 minutes maximum,
- C - composé d'un son long et de trois sons courts, à des intervalles ne dépassant pas 2 minutes,
- D - composé d'un son long et de quatre sons courts toutes les 2 minutes maximum.

Balisage

10 - En zone IALA-A, venant de la mer, quelle balise de bifurcation vous indique que le chenal principal est à tribord ?

- A - une balise rouge avec une bande horizontale verte,
- B - une balise verte avec une bande horizontale rouge,
- C - une balise rouge avec un voyant conique rouge,
- D - une balise verte avec un voyant cylindrique vert.

2. Bateau - manœuvres - étiquette

1 - Le col de cygne, dans un circuit d'échappement du moteur diesel marinisé, peut-il être installé sous la ligne de flottaison ?

- A - oui,
- B - non,
- C - cela dépend de la forme de la coque,
- D - oui, à condition que le moteur soit adapté à cette configuration.

2 - Mon moteur diesel fume abondamment en régime de croisière. La fumée est de couleur blanchâtre. Je pense à faire remplacer :

- A - le joint de carter,
- B - le joint de culasse,
- C - l'huile,
- D - l'eau de l'échangeur.

3 - Quelle est l'utilité de la balancine ?

- A - soutenir un espar,
- B - réduire le roulis du bateau,
- C - permettre aux équipiers de se maintenir dans la couchette en cas de roulis,
- D - permettre de maintenir une voile d'avant en position ouverte par vent arrière.

4 - Le guindeau permet de :

- A - relever un mouillage,
- B - guider les coulisseaux d'une voile,
- C - guider la chaîne de mouillage,
- D - empêcher des blocages de chaîne lors du mouillage.

5 - En marche avant, le safran vers tribord, la force hydraulique sur le safran poussera :

- A - l'étrave du bateau vers tribord,
- B - l'étrave du bateau vers bâbord,
- C - la poupe du bateau vers tribord.

6 - Votre bateau est amarré à quai. L'amarre qui relie, vers l'arrière, la poupe de votre bateau au quai, s'appelle :

- A - la traversière avant,
- B - la garde avant,
- C - la pointe arrière,
- D - la garde arrière.

7 - Votre bateau a une hélice à pas droit. Vous voulez faire demi-tour, mais le chenal est trop étroit. Sur quel bord allez-vous venir ?

- A - sur bâbord,
- B - indifféremment à bâbord ou à tribord, cela dépend du vent,
- C - sur tribord,
- D - sur le côté où il y a le plus de place.

8 - Le vent apparent est :

- A - la somme vectorielle du vent réel et du vent de vitesse,
- B - la différence entre le vent réel et la vitesse indiquée par le loch du bateau,
- C - la somme du vent réel et de la vitesse indiquée par le loch du bateau,
- D - la somme du vent réel et du vent de vitesse.

9 - Qu'est-ce qu'une pendille ?

- A - une anode amovible que l'on installe au port,
- B - un orin qui permet de se frapper sur un amarrage,
- C - un cordage accroché à l'arrière du bateau pour le ralentir,
- D - un instrument permettant de connaître la gîte du bateau.

10 - Je place le pavillon de propriétaire juste en-dessous de la boule de mouillage, cela veut dire :

- A - le propriétaire n'est pas à bord,
- B - je suis en détresse,
- C - j'ai oringué mon mouillage,
- D - ne pas s'amarrer à couple.

3. Navigation – sécurité – milieu marin – marées – documents

1 - Sur la carte, la sonde d'une roche qui est soulignée signifie :

- A - une roche dont la sonde n'est pas déterminée avec précision,
- B - une roche qui couvre et qui découvre,
- C - une roche visible en tout temps,
- D - une roche toujours submergée.

2 - On appelle "Gisement" d'un objet :

- A - l'angle que forme la direction de cet objet avec la ligne de foi du navire,
- B - l'angle que forme la direction de cet objet avec la direction du nord géographique,
- C - l'angle que forme la direction de cet objet avec la route fond suivie par le navire,
- D - la direction du mouillage de votre bateau par rapport à cet objet.

3 - Le navigateur prépare le cap pour le barreur pour une route fond de 315°, vent du NE, 5 Beaufort.

La dérive due au vent est estimée à 8°, la déclinaison = 1° E, la déviation = 4°W. Il n'y a pas de courant significatif.

Quel cap donnez-vous au barreur ?

- A - 304°,
- B - 318°,
- C - 326°,
- D - 328°.

4 - Les feux de classe " D " sont :

- A - des feux de métaux combustibles,
- B - des feux électriques,
- C - des feux de gaz ou liquides inflammables,
- D - des feux d'huiles et graisse de cuisson.

5 - Un fumigène de détresse diffuse de la fumée :

- A - orange,
- B - blanche,
- C - rouge,
- D - verte.

6 - Qu'est-ce qu'un BMS ? :

- A - un bulletin météorologique spécial,
- B - un bulletin mer et sauvetage,
- C - un bulletin météo de sécurité,
- D - un bulletin maritime de sécurité.

7 - La force de Coriolis :

- A - contribue à l'élévation de l'air chaud,
- B - fait dévier le vent vers la droite dans l'hémisphère nord,
- C - fait dévier le vent vers la droite en toute position,
- D - n'a pas d'influence sur la direction du vent.

8 - Le flot est :

- A - le mouvement de la marée montante,
- B - la force qui occasionne les vagues les plus hautes,
- C - la mesure de la force du courant de marée,
- D - la résistance d'un navire qui lui permet de se maintenir à la surface de l'eau.

9 - Calcul de marées, règle des douzièmes. (Port de Dunkerque)

juin 1999	00.03	6.3 m	07.12	1.1 m
01 - ma	12.21	6.3 m	19.28	1.1 m

Quelle sera à environ 03h30 la profondeur à l'entrée du port où la carte renseigne une sonde de 7.60 mètres ?

- A - 10.3 mètres,
- B - 10.8 mètres,
- C - 11.3 mètres,
- D - 11.8 mètres.

10 - La lettre d'enregistrement est obligatoire en navigation, pour un navire dont la longueur de coque est comprise entre :

- A - 6,50 mètres et 24 mètres,
- B - 2,50 mètres et 24 mètres,
- C - 6,50 mètres et 20 mètres,
- D - 2,50 mètres et 15 mètres.